



COMPTE-RENDU
du Conseil d'Administration
du 1^{er} Février 2017
MONTREDON des CORBIERES

Début de séance à : 18h00

Secrétaire de séance : M. BRAEM

Nombre de présents : 20

Procurations : 6

Mme. AZEMA à M. DAURIAC, Mme. LAGUIERCE à M. GREZE, M. GRANAL à M. BATIGNE, M. GAGNOULET à Mme. SORIANO, Mme. BOFFELLI à M. GARCIA, Mme. MERKLING à Mme. CABROL

1. Adoption du Compte-Rendu de la dernière séance

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Délibération

1. Débat d'orientation budgétaire

Rappels sur les nouvelles obligations liées à la loi NoTRE (voir CR du SIVOM du même jour).

Bilan du service de Restauration :

En 2008, 106 125 repas avaient été servis. En 2016 ce nombre a été de 151 906.

Evolution très forte. Les objectifs qualitatifs ont été atteints. Le bouche à oreille fonctionne. Le nombre de repas est donc en hausse.

Bilan budgétaire provisoire de 2016 :

<i>Sens</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Recettes	1 125 870.07 €	16 989.30 €
Dépenses	1 145 983.92 €	17 434.94 €
TOTAL	-20 113.85 €	+445.64 €

Les orientations budgétaires proposées par le Bureau Syndical sont retenues et serviront de base à la préparation du budget 2017.

La délibération est adoptée à l'unanimité. 1 Abstention : M. GAGNOULET

2. Budget exécutoire du SAD 2017

Le CA décide d'adopter la tarification établie par le Conseil Départemental pour une activité de 130 000 heures pour l'année 2017, soit 20.38 € en tarif normal, et 19.90 € en tarif atténué par une subvention du budget général.

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	
Groupe I	98 750,00 €
Groupe II	2 540 433,29 €
Groupe III	130 619,67 €
Total	2 769 802,96 €
Recettes de fonctionnement	
7311 Produits de tarification	2 587 000,00 €
6419 Remboursement sur rémunération du personnel	120 000,00 €
7488 Autres (subvention M14)	62 802,96 €
Total	2 769 802,96 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	
1687 Autres dettes	850 000,00 €
21 immobilisations corporelles	21 736,57 €
139 Subv. D'investissement inscrite au compte de résultat.	205,10 €
Total	871 941,67 €
Recettes d'investissement	
13188 Autres subventions	3 326,00 €
1687 Autres dettes	850 000,00 €
28 amortissements immobilisations	3 615,67 €
002 Reprise de résultat	15 000,00 €
Total	871 941,67 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

3. Modification du tableau des effectifs

La délibération concerne 3 agents. Deux aides-soignantes qui ont réussi le concours d'auxiliaire de soins. La proposition d'heures qui leur est faite est de 28 heures hebdomadaires pour l'une et 24 pour l'autre. Le dernier poste concerné est un poste d'adjoint technique du Service de Restauration à temps plein.

La délibération est adoptée à l'unanimité

3. Informations diverses

- RAS

La séance est levée à 19h30

Secrétaire de séance
M. BRAEM